



QUELLE DÉFENSE VOULONS-NOUS ?

Par Charlotte Renouprez

La défense occupe l'actualité et suscite la polémique. Dans toute l'Europe, les gouvernements réinvestissent massivement dans l'armement. Les mouvements progressistes s'insurgent contre cette surenchère militaire, mais semblent divisés sur les alternatives. D'autres visions de la défense sont-elles possibles ?

Alors que tous les autres secteurs sont définancés, la défense bénéficie d'un refinancement massif orienté sur le réarmement. La polémique est double. D'abord, les choix budgétaires sont critiqués. Au détriment de quoi s'est opéré ce réinvestissement ? En détricotant nos outils de sécurité collective : sécurité sociale, aide sociale, services publics. Ensuite, la vision stratégique de la défense est aussi mise en cause. Ne sommes-nous pas en train de favoriser un climat guerrier ?

UN IMPENSÉ POLITIQUE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a révélé des tensions dans le camp progressiste au sujet de la défense. Cette question semble en réalité peu débattue dans l'espace médiatique et associatif, et dans la société belge en général. Mais sait-on vraiment de quoi on parle ? Connaît-on les tenants et aboutissants de ces enjeux ? D'où vient-on en matière de défense ?

À la fin de la guerre froide, notre département de la Défense a connu de profonds bouleversements : fin du service militaire, retrait des forces belges stationnées en Allemagne, réduction du matériel – chars et chasseurs-bombardiers compris – et surtout gel budgétaire, avec un passage de 3% du PIB en 1980 à moins de 1% dans les années 2000. Cela n'a pourtant pas empêché nos forces armées de participer à des missions en Afrique ou dans les Balkans. Certains dossiers ont marqué l'actualité, comme le remplacement des F-16 par l'achat coûteux de F-35, mais sans véritable réflexion stratégique globale sur l'avenir de la défense. Dans le camp progressiste, la relation avec l'armée reste complexe : la question des armes suscite spontanément de la méfiance, mais elle peut aussi être vue comme un moyen d'aider nos partenaires et de défendre nos valeurs. Ne pas aborder ce débat laisse en revanche le champ libre aux forces non progressistes pour imposer leur propre vision d'un outil qui, rappelons-le, n'a rien de neutre.

LA DÉFENSE, C'EST QUOI AU JUSTE ?

« En s'attaquant aux problèmes à l'étranger, la défense veille à ce que vous puissiez construire votre avenir en toute sécurité ici, en Belgique. Et si une crise survient chez nous, nous sommes également prêts à intervenir partout où l'aide est nécessaire. » C'est ainsi que se présente la défense sur la page d'accueil de son site Internet. L'enjeu est donc de favoriser la sécurité en intervenant à l'international et sur notre territoire. D'un point de vue réglementaire, la défense ne peut pas intervenir de manière autonome ni de sa propre initiative, la Belgique étant officiellement en paix.

En matière de sécurité, la Belgique ne peut se retrouver que dans deux états officiels : soit en état de paix, dans lequel les règles de droit classique s'appliquent, soit en état de guerre, état qui, selon notre Constitution, doit être formellement déclaré. Cela n'a plus été le cas depuis 1945.

La défense belge s'articule autour de cinq forces : terrestre, maritime, aérienne, cyber et médicale. Majoritairement composée de militaires – épaulés par environ 8% de civils – elle mène des missions très variées. Plus de 9 000 soldats assurent la protection du territoire national et allié, participent à des opérations en Roumanie, Lituanie ou Kosovo, soutiennent la société en cas de crise et organisent l'évacuation de ressortissants. En mer, les navires protègent les flux économiques, surveillent la zone économique exclusive et participent à des missions de l'OTAN ou d'aide humanitaire. Dans les airs, avions de combat et hélicoptères garantissent la sécurité et réalisent des sauvetages. La force cyber veille à la sécurité des réseaux et des systèmes d'armes, tout en menant des opérations de renseignement dans le

cyberespace. Enfin, la composante médicale soutient l'ensemble. On le voit bien, les missions de la défense sont multiples, les cas pour lesquels elle intervient sont variés. Il s'agit bien sûr d'interventions armées, mais pas seulement.

WARIZONA

Le gouvernement Arizona suit une ligne claire en matière de défense. En effet, dans l'accord de gouvernement, c'est le seul poste qui bénéficiera d'une augmentation (conséquente) du budget. L'Arizona veut militariser, et vite. Il s'engage pleinement dans la trajectoire demandée par l'OTAN d'augmenter de manière significative le budget alloué aux dépenses militaires. Près de 20% de ce budget sera consacré aux achats de matériel de guerre. La liste de courses du gouvernement est plus qu'explicite : F-35 supplémentaires, systèmes de défense anti-aériens, armement et extension de la flotte de drones...

Dans le même temps, le gouvernement nous promet une législature d'austérité. Des économies sont annoncées dans tous les secteurs. Sécurité sociale, enseignement, culture, aide sociale, services publics, éducation permanente, soins de santé... Bref, l'ensemble des mécanismes, institutions et associations qui apportent une sécurité collective robuste sont mis à mal. Pour le dire autrement, cette vision militariste de la défense crée une situation en quelque sorte schizophrénique : augmenter les dépenses pour « mieux » répondre aux enjeux d'insécurité extérieure tout en détricotant les mécanismes de sécurité collective... et donc produire les conditions d'augmentation de l'insécurité interne. En 2022 déjà, un collectif d'associations alertait sur l'augmentation des dépenses militaires et l'orientation qui lui était donnée, en insistant sur la nécessité d'orienter le budget supplémentaire vers la diplomatie, la gestion des conflits et l'éducation à la paix¹.

Une vision large de la sécurité met ainsi en lumière l'incohérence totale de ces mesures gouvernementales. Affaiblir ce qui fait notre sécurité collective revient à fra-

Stop Militarisation !

Pour aller plus en profondeur dans l'analyse et la critique des dépenses militaires de l'Arizona, nous vous invitons à consulter le site web de la plateforme Stop Militarisation que nous avons rejointe : www.stopmilitarisation.be

Ses 5 revendications :

1. Pour une société sûre : pas d'augmentation des dépenses militaires
2. Pas de vente de participations publiques au profit de l'industrie militaire
3. Diplomatie, désescalade et garanties mutuelles de sécurité
4. Élimination des armes nucléaires en Belgique
5. Une culture militariste n'est pas une culture de sécurité

giliser nos institutions et notre démocratie, créant un terreau fertile pour le ressentiment populaire et l'extrême droite.

UNE AUTRE DÉFENSE EST-ELLE POSSIBLE ?

Dénoncer la militarisation ne suffit cependant pas à définir une approche alternative en matière de défense. Les réflexions dans le camp progressiste sont peu nombreuses et bien souvent d'ordre général. Schématiquement, à gauche, deux visions existent. Ceux qui partent du principe que toute intervention militaire est illégitime, sur quelque territoire que ce soit et pour quelque raison que ce soit. Et ceux qui ne s'opposent pas *a priori* aux interventions armées mais suggèrent de distinguer les tâches confiées à la défense de son cadre de fonctionnement. Nous l'avons compris, la première vision se situe dans une optique radicalement pacifiste. Comme l'explique Samuel Legros de la CNAPD : « [...] nous partons du principe que l'outil militaire, à l'in-

ternational, est tout à fait illégitime. Ou qu'à tout le moins, il existe beaucoup de démarches à considérer préalablement au recours à la force armée ; et que c'est à ce type de démarches qu'il faudrait plutôt sensibiliser la population. Nous constatons que toutes les armées interventionnistes, et donc aussi l'armée belge, sont en décalage par rapport aux objectifs qui sont discursivement affichés... Toutes les initiatives qui cherchent à élargir la fibre sociale de l'armée, à nos yeux, sont donc illégitimes ». Par ailleurs, « le renforcement militaire sans vision globale à long terme risque de nourrir un cercle vicieux de violence. C'est la logique du « dilemme de sécurité » : en voulant renforcer notre protection, nous alimentons les tensions. Et ce faisant, nous détournons des ressources financières vitales pour d'autres urgences sociétales² ». Il s'agit d'abord et avant tout, dans cette optique, de renforcer nos mécanismes de sécurité collective, et d'axer la défense sur la coopération, la paix, l'autodéfense, en investissant dans les outils bilatéraux, la diplomatie, les rapports directs entre pays.

Cette vision pacifiste va-t-elle jusqu'à la revendication d'une suppression totale de l'armée ? Les prises de position, sauf exception, ne permettent pas de l'affirmer. Cette question est intrinsèquement liée à celle du territoire et est difficilement détachable du contexte. De quel territoire parle-t-on et de quelles menaces ? Si cette menace est réelle, l'armement est-il la meilleure manière d'y répondre ?

Une autre vision, dans le camp progressiste, mettra l'insistance sur le cadre démocratique strict dans lequel les tâches confiées à la défense se déploient. Les investissements doivent être encadrés par le parlement, la politique industrielle de défense doit être soumise à un contrôle démocratique et les investissements ne peuvent pas se faire au détriment des droits sociaux. L'intervention armée à l'international n'est pas *a priori* inévitable, toute la question résidant dans la raison pour laquelle l'armée est mobilisée (on en revient à l'évaluation de la menace). S'interposer pour défendre des droits humains ou notre modèle dé-

mocratique par exemple, serait légitime lorsque la diplomatie ou les sanctions économiques s'avèreraient inefficaces face à une nation mal intentionnée. Ici, toute opération militaire est conçue comme un moyen, sur une période limitée, de stopper la violence et de participer à la création des conditions propices à un règlement des conflits. Elle est vue comme une forme d'ultime recours de défense.

ET AILLEURS EN EUROPE ?

Jusqu'à il y a peu, le Danemark avait une vision stratégique de la défense basée sur une vision « diplomatique de la défense ». Ce type de politique de sécurité orientée vers la gestion des crises et la politique de défense trouve son origine dans la guerre du golfe. Elle a conféré au Danemark un rôle important dans la région de la mer Baltique et plus largement en Europe de l'Est. Cette notion se réfère à la coopération militaire entre le Danemark et les pays de l'Est, dans le but de promouvoir un nouvel ordre politique en Europe. Cette « diplomatie de la défense » poursuit trois objectifs : favoriser le contrôle des forces militaires en Europe par le pouvoir civil, aider les pays de cette zone à convertir leurs forces armées à des actions de maintien de la paix et de gestion des crises ; aider ces pays à participer aux programmes de partenariat avec l'OTAN et, éventuellement à se préparer à rentrer dans l'Alliance. À l'époque, l'OTAN était vue comme l'irremplaçable garant de l'intégrité du Danemark, comme la principale organisation en matière de défense capable d'empêcher la renationalisation des politiques étrangères et de promouvoir le respect par l'Europe des normes internationales promues par l'ONU³.

La Finlande, quant à elle, s'est distinguée pendant des décennies par une stratégie de défense originale. Elle s'appuie en effet sur une « défense totale » : toute la société, des citoyens aux infrastructures, est préparée à faire face en cas de menace. Fidèle à une tradition de neutralité et

de non-bellicisme, le pays a privilégié la conscription et la résilience civile plutôt que l'expansion militaire. Résultat : une stratégie qui se veut à la fois dissuasive et pacifique, conçue pour protéger sans provoquer. Cette neutralité a été solidement ancrée dans la politique étrangère finlandaise depuis le tourment de la Seconde Guerre mondiale et cette posture a persisté tout au long de la guerre froide. Elle a cependant récemment procédé à un tournant décisif en rejoignant l'OTAN, marquant ainsi une rupture avec sa politique traditionnelle de non-alignement. L'invasion russe en Ukraine aura donc eu raison de la neutralité finlandaise.

SOMMES-NOUS MENACÉS ?

Ce qui divise les progressistes en matière de défense, en fin de compte, c'est l'attachement au lien entre un ensemble de citoyens, un régime politique et un territoire. Car pour accepter de prendre les armes et de défendre sa « nation » (pas comme l'entend l'extrême droite, mais au sens de communauté politique), il s'agit de s'appuyer sur un sentiment de cohésion, d'avoir le sentiment qu'il y a bien quelque chose à défendre, et à défendre de cette manière-là, comme l'expliquent Renaud Bellais et Axel Nicolas de la *Fondation Jean Jaurès* : « Décider d'envoyer un contingent en opération est une action qui engage des vies et un pays sur le long terme, ce qui demande un lien fort entre les armées et la nation. L'action des armées sera d'autant plus légitime que les liens armée-nation seront importants. C'est la raison pour laquelle la nation doit être le point de départ et d'arrivée de l'action militaire, par un engagement des citoyens dans les armées et le contrôle de leurs actions par le Parlement⁴ ».

Un autre enjeu est celui de la perception de la menace. Sommes-nous menacés ? Et qu'entendons-nous par « nous » ? En fonction du point de vue adopté (national, européen) la perception de la menace change. Cette question est importante car, nous l'avons vu avec la courte

présentation des modèles finlandais et danois, leur rapport à la menace a largement contribué à façonner une politique de défense spécifique. C'est aussi cela qui explique les différences d'approche entre les gauches des pays de l'Est, plus exposés à la menace russe, et celles de pays de l'Ouest. Les Estoniens et les Polonais, par exemple, s'estiment menacés. Dans quelle mesure le sont-ils réellement ? Et s'ils le sont, considère-t-on qu'ils appartiennent à notre communauté politique ou les voit-on comme des étrangers ? La réponse à ces deux questions explique bien des désaccords.

Les visions se rejoignent, par contre, sur l'importance de miser prioritairement

sur le multilatéralisme, le rôle des institutions internationales, la diplomatie, les relations bilatérales entre les pays.

On le voit, la réflexion est loin d'être close. Cependant, au vu de la rapidité des transformations à l'œuvre, tant sur la scène internationale qu'au sein de notre pays, nous ne pouvons plus faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la question. Ce qui est sûr, c'est que les conditions réelles d'une paix durable ne peuvent s'obtenir qu'en investissant dans notre modèle social, nos mécanismes de protection sociale et de solidarité, qu'en renforçant notre modèle démocratique. Pour le reste, le débat est ouvert et beaucoup reste à construire. □

1. Collectif de signataires, « La Belgique doit augmenter ses initiatives diplomatiques plutôt que ses dépenses militaires », dans *Le Soir*, 3 juin 2022.

2. Quentin Hayois, « Parler de paix en temps de guerre : réarmer l'Europe... Et la paix ? », dans *Le Soir*, 26 mars 2025.

3. Sten Rynning, « La politique danoise de sécurité : activisme international et ambiguïté européenne », dans *Politique étrangère*, n°3, 2001.

4. Renaud Bellais et Axel Nicolas, « Quels fondements pour une politique de défense de gauche », Fondation Jean Jaurès, janvier 2021.

